



Extrait du registre des délibérations

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-deux janvier, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en son lieu habituel des séances, sous la Présidence de Philippe BLUTEL, Maire.

Date de la convocation, le 15 janvier 2024

Étaient présents : Guillaume CHANTEPIE Maire-adjoint, Sandrine LAFORET, Joël HAMELIN, Séverine NICOLAS, Jean-Marc CHANDEBOIS, Marie-Laure BLIN, Virginie LEGENDRE,

Étaient absents :

	Aurélie MORISEAU	a donné pouvoir à	Sandrine LAFORET
	Roseline BAILLARD	« «	Philippe BLUTEL
	Denis MADELINE	« «	Guillaume CHANTEPIE
	Jean Yves MORAUX	« «	Joël HAMELIN
«	Sandrine TESSIER		
	Eric CERDAN		

DELIBERATION N° 02 Budget Principal Vote du Compte Financier Unique

Conformément à l'article L. 2121-14 du code général des collectivités territoriales, dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. En conséquence, M. le Maire s'étant retiré, sous la présidence de M Joël Hamelin ;

Le compte financier unique du budget général de l'exercice 2024 est exposé :

De ce document comptable se dégagent les résultats suivants :

DEPENSES		RECETTES		RESULTAT
Exercice		Exercice		Exercice
Fonctionnement	-239 972,35 €	Fonctionnement	387 962,79 €	147 990,44 €
Investissement	-247 812,46 €	Investissement	348 156,85 €	100 344,39 €
Déficits antérieurs cumulés		Excédents antérieurs cumulés		Cumul à Fin d'année
Fonctionnement	0,00 €	Fonctionnement	53 708,52 €	201 698,96 €
Investissement	-189 407,99 €	Investissement	0,00 €	-89 063,60 €
CUMUL DEPENSES	-677 192,80 €	CUMUL RECETTES	789 828,16 €	112 635,36 €

Ces résultats sont repris au budget de l'exercice 2025

M. le maire étant sorti au moment du vote, Le conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DONNE ACTE** de la présentation faite du compte financier unique lequel peut se résumer comme indiqué ci-dessus ;
- **CONSTATE** aussi bien pour la comptabilité principale les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion ;
- **ARRÊTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le Maire,

Nombre de Conseillers :

En Exercice : 14

Présents : 07

Pouvoir(s) : 03

Adopté en séance de conseil municipal le 22/01/2025

Acte rendu exécutoire après dépôt

Date de réception préfecture : 27/01/2025

En Sous-Préfecture le.....

Publié et notifié le.....